





https://www.igedd.developpement-durable.gouv.fr/

Les auteurs attestent qu'aucun des éléments de leurs activités passées ou présentes n'a affecté leur impartialité dans la rédaction de ce rapport

	Statut de communication				
	Préparatoire à une décision administrative				
	Non communicable				
	Communicable (données confidentielles occultées)				
\boxtimes	Communicable				

	LA MIGT DE TOULOUSE	4	
	ACTIVITÉ 2023	7	
	CHIFFRES CLÉS	8	
5	RESSOURCES HUMAINES	9	
	MISSIONS	13	
2	SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL	16	
	MRAE OCCITANIE	19	
い	MISSIONS INTUITU PERSONAE	22	
	ANNEYE	23	

LA MIGT DE TOULOUSE

ZONE D'ACTION

La MIGT (Mission d'inspection Générale Territoriale) de Toulouse est une antenne territoriale de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD). Elle est compétente sur l'ensemble de la région Occitanie.

La région Occitanie est née, suite à la réforme territoriale de 2016, de la réunion des anciennes régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Elle est la deuxième plus vaste de France métropolitaine avec une superficie de 72 724 km² correspondant à 13 % du territoire. Sa taille fait d'elle une région plus vaste que l'Irlande et que douze autres pays de l'Union Européenne ou encore que sa voisine, la province espagnole de Catalogne (32 113 km²).

Avec près de 6 millions d'habitants, la région se caractérise par la croissance démographique la plus forte de France métropolitaine, ce que confirment les projections INSEE pour les décennies à venir. Elle compte deux des trois départements à plus faibles revenus de France.

Riche d'un relief varié (Pyrénées et Massif Central, coteaux, plaines, littoral) et couvert par deux bassins versants majeurs (Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée), ce territoire est porteur d'enjeux forts sur les champs d'intervention du pôle ministériel, (Logement, mobilités, gestion de la ressource en eau, prévention des risques naturels, consommation d'espace, préservation de la biodiversité, protection et valorisation des sites et paysages).

LA RÉGION OCCITANIE

13 Départements

72 724 km²

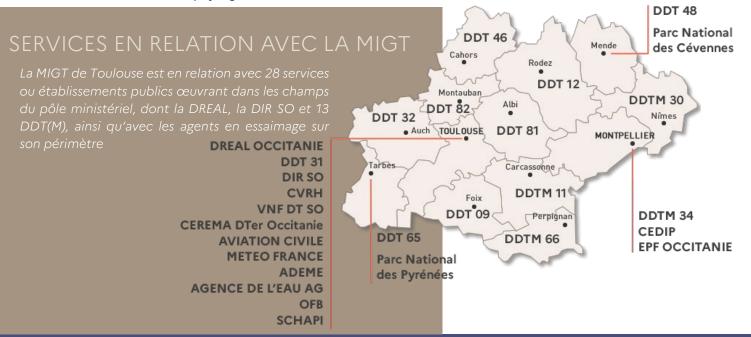
6 M Hab

79 hab/km²

2 Métropoles
Toulouse et Montpellie

2 Communes > 100 000 hab Nîmes et Perpignan

159 Md € de PIB



MISSIONS

Conformément aux textes réglementaires relatifs aux missions et à l'organisation de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD), la MIGT de Toulouse intervient en Occitanie auprès des services déconcentrés ou établissements publics du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires (MTECT). Les membres de la MIGT effectuent trois types de missions :

FONCTION RH



Les **inspecteurs généraux pour les ressources humaines (IGRH)** assurent pour le compte du secrétariat général du MTECT une fonction RH vis-à-vis des cadres supérieurs et cadres dirigeants :

SUIVI ET CONSEIL EN ORIENTATION.

EVALUATION de l'encadrement supérieur

CADRES DIRIGEANTS:

Accompagner la délégation à l'encadrement supérieur (DES) dans la détection des cadres supérieurs à fort potentiel (vivier des cadres dirigeants), l'évaluation des cadres dirigeants (revue des cadres) et le processus d'affectation sur les emplois de cadres dirigeants.

Contribution au processus d'harmonisation des propositions de **PROMOTIONS DES CADRES SUPÉRIEURS.**

INSPECTION/AUDIT ET CONSEIL/EXPERTISE/EVALUATION



Conduits auprès des services de la région, les missions d'**INSPECTION ET AUDIT** visent à questionner leurs modes de fonctionnement et à évaluer la façon dont les politiques publiques sont mises en œuvre localement.

Parmi les inspections figurent celles réalisées par l'inspectrice santé sécurité au travail – **ISST** – en charge du suivi des services de l'Occitanie. Le suivi des DDT(M) est actuellement partagé avec l'ISST du MASA.

Les membres de la MIGT mènent, en Occitanie comme en dehors de la région, des missions de **CONSEIL, EXPERTISE** ou **EVALUATION** sur commande du ministère ou des administrations centrales. Elle peut également intervenir en **APPUI** ou **MEDIATION** à la demande d'un service ou d'un préfet.

MISSION RÉGIONALE D'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE



La MRAe Occitanie est chargée d'émettre des avis et de rendre des décisions sur la qualité des évaluations environnementales et la prise en compte de l'environnement des plans, programmes et projets présentés par des maîtres d'ouvrages publics ou privés dans la région.

La MIGT contribue au fonctionnement de la MRAe grâce à la participation de certains de ses membres.

Pour l'instruction des dossiers, la MRAe s'appuie sur le département Autorité Environnementale de la DREAL Occitanie, placé sous l'autorité fonctionnelle de sa présidente, **Annie VIU**.

EFFECTIFS

Au 31 décembre 2023, la MIGT de Toulouse est composée d'un coordonnateur, de quatre inspecteurs généraux, d'une inspectrice Santé sécurité du travail, d'un inspecteur faisant également fonction de secrétaire général, et d'une assistante.



Philippe JUNQUET

Inspecteur général & Coordonnateur



Ghislaine DELGADO

Assistante



Danièle GAY

Inspectrice Santé Sécurité au Travail



Stéphane PELAT

Inspecteur & Secrétaire général



Marc TISSEIRE

Inspecteur général



Annie VIU

Inspectrice générale Présidente MRAe Occitanie

La MIGT bénéficie par ailleurs de l'appui de l'assistante de la MIGT Outre-Mer, basée à Montpellier.



Elisabeth MALOUVET

SACN Assistante MIGT Outre-Mer

Florent TARRISSE, ancien DGS du parc régional des Grands Causse, est venu renforcer la MIGT en fin d'année, suite au départ à la retraite de Georges DESCLAUX.



Florent TARRISSE

Inspecteur général

DOUBLE RATTACHEMENT À LA MIGT

Depuis le 1er janvier 2022, les membres de IGEDD bénéficient d'un « double rattachement » à une autre entité que celle d'affectation dans un objectif d'ouverture et d'enrichissement collectif, permettant de couvrir ainsi un panel plus large de thématiques. Deux membres d'AITAP ont fait le choix de rejoindre la MIGT de Toulouse. (cf p23 le double rattachement des membres de la MIGT)



Denis PRIOU

Inspecteur général



Marie BONNET-JACQUI

Inspectrice générale

LOCALISATION, ORGANISATION ET MOYENS

La MIGT de Toulouse est implantée sur deux sites, au sein des locaux de la DREAL Occitanie à Toulouse et Montpellier

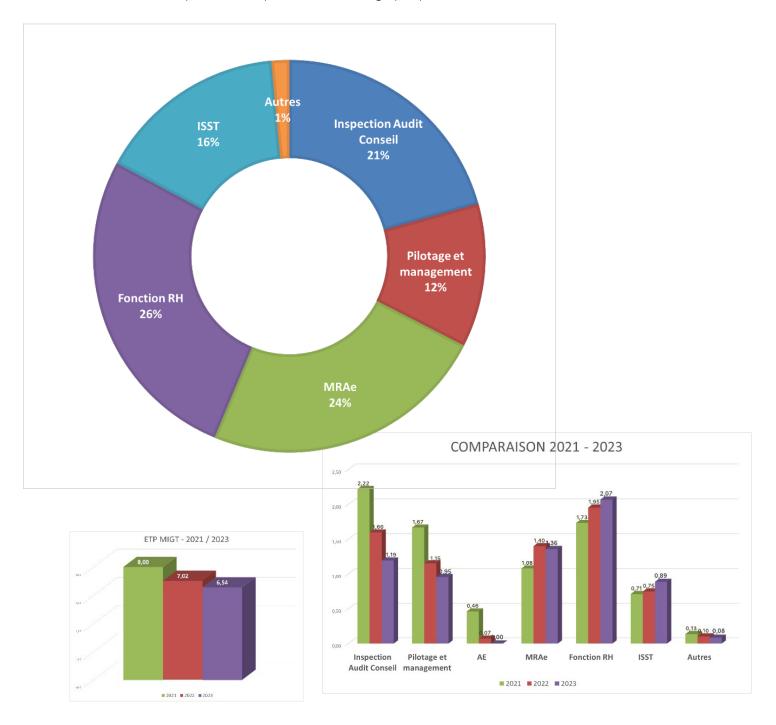




En mars 2025, l'ensemble des services hébergés dans l'actuelle cité administrative de TOULOUSE prendront la direction du futur quartier GUILLAUMET, au Nord-Est de TOULOUSE, dans la nouvelle cité administrative au sein du bâtiment LEMARESQUIER.

ACTIVITÉ 2023

L'activité en 2023 des membres de la MIGT représente 1 643 jours (1 399 jours hors absences), dont 125 jours de mise à disposition d'un ingénieur général (André Horth) par la direction des ressources humaines. Sa répartition est présentée dans le graphique ci-dessous¹.



¹ Données Orhis pour les inspecteurs et inspecteurs généraux – estimation pour l'assistante et André HORTH. Les pourcentages indiqués sont rapportés au temps travaillé (hors absences).

² Pilotage et management : Pilotage Management - Méthodo et dvlt compétences - Qualité

³ **Autres** : Représentation - Autres fcts internes - Activités externes - Mandats

CHIFFRES CLÉS



RESSOURCES HUMAINES

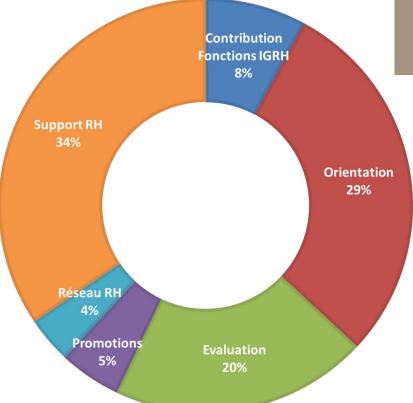
L'activité RH a mobilisé en 2023 à temps partiel trois inspecteurs généraux assurant la fonction d'IGRH (inspecteur général RH).

L'activité ressources humaines concerne également le secrétaire général et l'assistante de la MIGT qui apportent un appui dans la réalisation des missions d'IGRH, voire y contribuent.

En 2023, l'IGEDD s'est vue confier, par le secrétariat général du ministère et la délégation à l'encadrement supérieur, l'évaluation des cadres supérieurs prévue par la réforme de la haute fonction publique.

Les IGRH assurent ainsi quatre types de mission RH, au bénéfice du ministère et de ses cadres supérieurs : l'orientation, l'évaluation, la contribution au processus de promotion et le conseil.

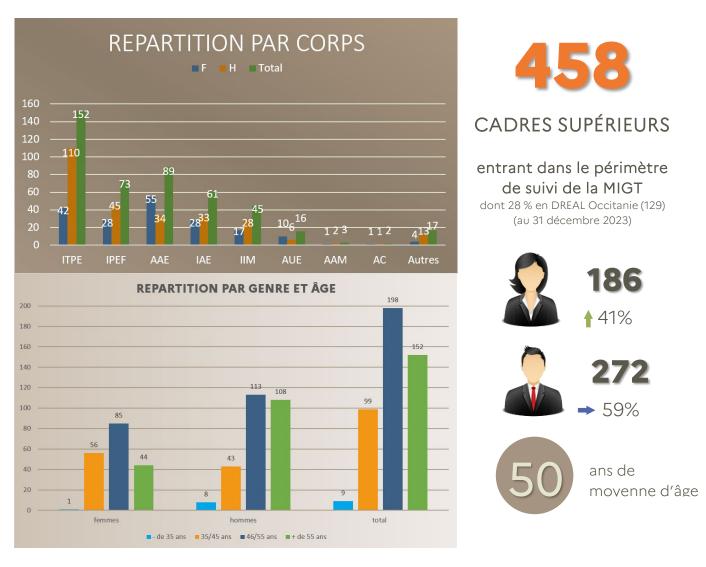




% du temps passé en RH 4

⁴ Les pourcentages indiqués sont rapportés au temps travaillé (hors absences) et n'incluent pas les temps d'échange occasionnels entretenus par les IGRH avec les agents (par mails ou téléphone) à la demande de ces derniers.

CARACTÉRISTIQUES DES AGENTS SUIVIS



L'ORIENTATION ET LE SUIVI DES CADRES SUPÉRIEURS

L'objectif du suivi des cadres supérieurs est de contribuer à la construction de leurs parcours professionnels, de les accompagner dans les situations difficiles, de détecter et d'encourager les cadres à haut potentiel et de faire le lien avec le secrétariat général du pôle ministériel, notamment les chargés de mission de corps et la délégation à l'encadrement supérieur.

Cela se traduit par la tenue d'entretiens d'orientation qui font l'objet d'une fiche de compte-rendu (Fiche d'orientation – FIDOR) partagée avec le cadre et transmise au chargé de mission du corps, ainsi qu'à la délégation à l'encadrement supérieur, le cas échéant.

Les cadres concernés sont ceux placés en position normale d'activité ou en détachement dans des services, établissements publics ou collectivités territoriales dont le siège se trouve dans la zone d'action de la MIGT.

Les entretiens se déroulent dans la mesure du possible sur le lieu de travail du cadre et sont complétés par un bilan d'ensemble avec le chef de service. Le tableau ci-après rend compte des entretiens d'orientation dispensés en 2023 et répartis par corps.

L'action de la MIGT dans ce domaine lui permet aujourd'hui d'être de plus en plus impliquée dans les processus de mobilité et d'accompagnement des agents, les IGRH étant fréquemment sollicités par des cadres pour des conseils sur l'orientation à donner à leur carrière, ou par des chefs de services dans le cadre de recherches de profils sur des postes à enjeux de leur structure.

En 2023, la variation des ressources en IGRH et la montée en charge de l'évaluation (cf ci-dessous) ont conduit à recalibrer l'activité d'orientation, en passant au rythme d'un entretien tous les 3 ans. Malgré tout, la volonté de maintenir une visite annuelle des services a pu conduire à conserver un rythme biennal pour certains agents.



Entretiens réalisés en 2023

Corps	Cadres dirigeants	PNA	Détachés	Total
IPEF	19	11		30
Ingénieurs des mines	1			1
Administrateurs de l'ETat	1		1	2
AAM	1	1		2
AUE		2		2
AAE	1	15	2	18
ITPE	2	18		20
IIM		6		6
IAE	1	18		19
ISPV	2			2
PNT A+	1	1		2
Autres	1	1		2
TOTAL	30	73	3	106

LES AVIS SUR AVANCEMENT

La MIGT assure le rôle d'harmonisateur pour les avancements au sein des corps d'encadrement supérieur (IPEF et AUE) et pour l'accès au 3ème niveau de grade des corps de catégorie A (ITPE et AAE). Elle donne un avis et établit un classement des propositions émanant des services de sa zone d'action. Le coordonnateur contribue également à l'harmonisation de niveau 2 pour les promotions au sein du corps des IPEF.

Répartition des dossiers par tableau d'avancement



Poursuite des efforts pour répondre au souhait de la DRH de disposer du plus de dossiers possibles aux tableaux d'avancement à AAHCE et ITPEHC.

Corps	IPEF		AAE		ITPE		AUE	
	ICPEF	2	AAHCE	6	ITPEHC	8	AUEC	2
Tableau d'avancement	IGPEF	4	Échelon spécial	2	Échelon spécial	-	AUGE	2
	Échelon spécial	-					Échelon spécial	-

EVALUATION

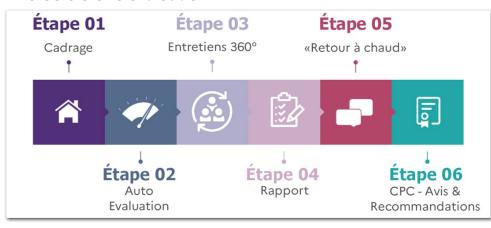
La réforme de l'encadrement supérieur et dirigeant engagée par le gouvernement en 2021 prévoit la mise en place d'un dispositif d'évaluation pour l'ensemble des cadres supérieurs destiné à apprécier la qualité de leurs pratiques professionnelles et de leurs réalisations, ainsi que leur aptitude à occuper des responsabilités de niveau supérieur. Pour le pôle ministériel, le périmètre concerne les cadres supérieurs de catégorie A+ relevant directement d'une gestion ministérielle, auxquels s'ajoutent ceux de corps de catégorie A susceptibles d'accéder à des fonctions de responsabilités supérieures.



ETP (90 I.)



Déroulé d'une évaluation



ENTRETIENS 10 entretiens en moyenne

PAR ÉVALUÉ

LES CADRES DIRIGEANTS EN OCCITANIE

Les IGRH rencontrent systématiquement les dirigeants d'une structure lors de leurs déplacements pour la tenue des entretiens d'orientation. En sus d'un échange sur les conditions de fonctionnement de leur structure, c'est aussi l'occasion de faire un point sur leur carrière.

Parallèlement, le coordonnateur rencontre les directeurs et directrices des services suivis par la MIGT, leurs adjoints ou adjointes, ainsi que les préfets et préfètes de département. Cet exercice permet plus particulièrement d'alimenter « un regard à 90° » sur les différentes situations individuelles rencontrées, destiné à enrichir les échanges d'informations entretenus lors de la revue des cadres avec la délégation aux cadres dirigeants.

En 2023, les cadres dirigeants et les départements pour lesquels la situation a évolué ont été privilégiés, conduisant à tenir 21 entretiens dits de « suivi ».

Par ailleurs, dans la perspective de la revue des cadres avec la DRH et la délégation à l'encadrement supérieur, la MIGT fait un suivi particulier de cadres présentant le potentiel pour tenir à plus ou moins long terme des fonctions de direction. En 2023, la MIGT avait identifié 13 cadres entrant dans cette catégorie.



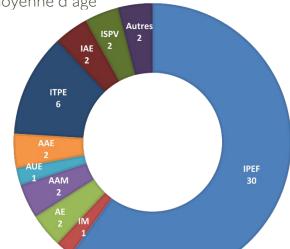
CADRES DIRIGEANTS











MISSIONS

AUDITS ET INSPECTIONS (HORS ISST)

La MIGT n'a pas contribué à des missions d'audit ou d'inspection en 2023. Les inspections menées par l'inspectrice santé sécurité au travail sont détaillées au paragraphe 3

MISSIONS D'EXPERTISE, DE CONSEIL ET D'ÉVALUATION

Les missions d'expertise, de conseil et d'évaluation mobilisent l'ensemble des membres de la MIGT. Ils interviennent dans le cadre de missions au sein de la zone d'action de la MIGT, où, en 2023, cette activité a représenté 237 jours.

Certaines missions d'expertise ou de conseil sont réalisées en appui à un commanditaire (Préfet, collectivités...) ou en posture de médiation, et prennent une part croissante dans les productions de l'IGEDD. En 2023, la MIGT a contribué à quatre missions de ce type.

LES MISSIONS A LA MIGT DE TOULOUSE CONSEIL EXPERTISE ÉVALUATION DONT APPUI OU MÉDIATION AU BÉNÉFICE DE L'ÉTAT JOURS

MISSIONS NATIONALES SUR LA ZONE D'ACTION DE LA MIGT

Optimisation des usages de la ressource en eau dans un contexte d'aggravation des sécheresses dans les Pyrénées Orientales

Dotation de solidarité – Évaluation du montant définitif des dégâts causés aux équipements des collectivités territoriales et de leurs groupements suite aux évènements climatiques / géologiques survenus en juin 2023 - Département du Gers

Vers une place aéroportuaire durable à Toulouse-Blagnac : un territoire face à la transition -- Retour d'expérience de la mission conduite par l'IGEDD auprès du Préfet de la Région Occitanie, Préfet de la Haute-Garonne -- août 2020 - novembre 2023

Mission d'évaluation de la mise en œuvre des politiques de risques naturels et technologiques en région Occitanie

MISSIONS NATIONALES HORS ZONE D'ACTION DE LA MIGT

Rapport de synthèse 2022 des inspections santé et sécurité au travail relatif aux accidents en intervention dans les directions interdépartementales des routes

Bilan d'étape du déploiement des contrats de relance et de transition écologique (CRTE)

Évaluation du plan logement outre-mer 2019-2022 - Contribution à la nouvelle feuille de route 2024-2027

Mission d'appui au préfet de la région PACA pour appuyer l'étude de faisabilité d'une ORCOD-IN sur le territoire marseillais

Evaluation de l'emploi des dispositions législatives et réglementaires d'adaptation des politiques publiques aux spécificités territoriales : expérimentation, différentiation, pouvoir de dérogation

Impacts territoriaux du télétravail

Médiateur de l'hydroélectricité en Occitanie

Bilan d'étape du déploiement des contrats de relance et de transition écologique (CRTE)

Par lettre de mission en date du 28 avril 2022, le Premier ministre a demandé un bilan d'étape du déploiement des contrats de relance et de transition écologique (CRTE) à l'inspection générale de l'administration (IGA), à l'inspection générale des affaires sociales (IGAS), à l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD) et à l'inspection générale des finances (IGF).

Les CRTE entre l'État et les EPCI ont été lancés à l'automne 2020 pour permettre à chaque territoire d'être accompagné pour décliner un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'Etat. Cette démarche visait à accompagner le déploiement du plan de relance et faciliter la transition écologique, sur l'actuelle mandature municipale. Elle visait aussi à répondre à la crise des gilets jaunes et au désarroi des élus locaux.

En moins de deux ans, la couverture quasi exhaustive des territoires identifiés par les préfets a été réalisée. Les périmètres des CRTE ont été calqués sur la carte intercommunale (près de 6 EPCI sur 10) ou regroupent plusieurs EPCI, au sein de pays ou de pôles d'équilibre territoriaux et ruraux. Ces deux options présentaient chacune des avantages et des inconvénients, aucun périmètre n'étant idéal.

Le bilan d'étape des CRTE fait ressortir des apports substantiels bien qu'en décalage avec les attentes du Gouvernement. L'inventaire des projets d'investissement des communes et des intercommunalités représente un net progrès en termes de lisibilité pour les collectivités comme pour l'Etat. Ces inventaires sont le plus souvent dénués de priorisation au regard de la transition écologique mais leur exhaustivité est informative et l'approfondissement de la transition écologique reste un objectif de moyen terme.

Surtout, l'apport des CRTE à la transition écologique ne peut être estimé à plusieurs titres. Dans les CRTE, les objectifs territoriaux chiffrés sont rares de même que les démarches d'analyse ex ante de l'impact écologique des projets. Les outils méthodologiques diffusés par l'État sont apparus trop complexes et ont été peu exploités

La mission a fait 13 recommandations qui visent :

- à consolider les CRTE en centrant le dispositif sur la transition écologique et en systématisant l'analyse ex-ante de l'impact environnemental des projets
- à renforcer la capacité d'ingénierie des intercommunalités et d'accompagnement des services départementaux
- à rendre les appels à projet ou manifestation d'intérêt plus lisibles, prévisibles et territorialisés



Rapport à retrouver sur le site internet de l'IGEDD :

Bilan d'étape du déploiement des contrats de relance et de transition écologique (CRTE)\Rapports publiés de l' IGEDD (developpement-durable.gouv.fr)

VERS UNE PLACE AEROPORTUAIRE DURABLE A TOULOUSE-BLAGNAC: UN TERRITOIRE FACE A LA TRANSITION

Retour d'expérience de la mission auprès du préfet de la région Occitanie Août 2020 – novembre 2023

Capitale historique de l'aéronautique, Toulouse est une métropole attractive dont l'aéroport en croissance est « rattrapé » par l'urbanisation, ce qui induit des nuisances aériennes pour les riverains, particulièrement perturbantes durant le cœur de nuit, et hypothèque le développement urbain du fait de l'extension possible du Plan d'exposition au bruit (PEB). Le dialogue en Commission consultative de l'environnement (CCE) s'étant fortement dégradé, le préfet a voulu remédier à la situation afin de garantir les conditions d'un ancrage industriel pérenne d'Airbus et promouvoir une approche répondant aux exigences du développement durable.

Sur proposition de la mission, un Atelier des territoires, piloté par l'Etat en partenariat avec la région Occitanie, le département de la Haute-Garonne, Toulouse Métropole et les collectivités les plus concernées, a réuni les acteurs économiques et associatifs. Elargissant la problématique de l'aéronautique aux enjeux d'aménagement, de mobilités, environnementaux, économiques, sociaux et sociétaux de la "place aéroportuaire", la méthode a permis de rétablir de la confiance, d'objectiver les désaccords, d'encourager le dialogue entre "monde de l'air" et "monde de la terre" jusqu'ici insuffisant, et d'explorer les convergences possibles en dessinant progres-sivement une vision partagée du devenir de Toulouse-Blagnac, appelée à se traduire en mesures concrètes.

Au fil de sessions de travail et de nombreux échanges, cette démarche d'intelligence collective portée par l'Etat et saluée par tous localement, a servi, conformément à la commande ministérielle et même si des difficultés demeurent, à établir les lignes de force d'un pacte gagnant-gagnant autour de trois ambitions et douze objectifs stratégiques, que sept chantiers opérationnels, convergeant en une déclaration d'intention. Le pacte, dont la signature par l'ensemble des parties prenantes est espérée d'ici la fin de l'année, a vocation à évoluer dans la durée en fonction de la manière dont les acteurs s'en saisiront. A court terme, les acquis résultant de l'Atelier des territoires doivent permettre à l'étude d'impact selon l'approche équilibrée (EIAE) qui s'engage à Toulouse-Blagnac, de se dérouler dans des conditions optimisées.

EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES EN REGION OCCITANIE

La région Occitanie, réunion des anciennes régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, est étendue, compte une population importante mais peu dense, présente des disparités territoriales importantes de densité, de spécificités géographiques et une dominante rurale. Son territoire est exposé à la totalité des risques naturels présents en métropole à l'exception du volcanisme et des cyclones et comporte de nombreuses installations « sensibles » au titre des risques technologiques et une activité minière historique qui a laissé des traces avec parfois des concentrations importantes en métaux.

La direction générale de la prévention des risques a confié à l'IGEDD, au CGE et au CGAAER l'évaluation de la mise en œuvre de la politique de prévention des risques naturels et technologiques (RNT) en Occitanie. Quatre inspecteurs ont été missionnés pour mener cette évaluation.

Au-delà de l'analyse du pilotage général et du management des politiques risques naturels et technologiques, la mission a ciblé les thématiques inondations, mise en œuvre de l'autorisation environnementale, hors éolien déjà traité par une mission spécifique, risque minier et suites de la mission CGEDD sur l'articulation entre aménagement et risque inondation dans les Pyrénées-orientales.

La mission a pu mesurer, avec une certaine continuité avec les constats de l'écoute externe DREAL réalisée en 2021, divers points positifs dont en particulier l'investissement et la compétence globale des équipes ainsi qu'un cadre clair en termes d'orientations données par la direction, d'organisation des services et d'animation du réseau régional.

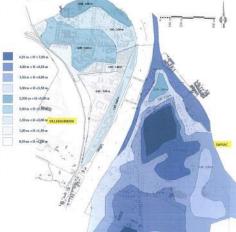
Quatre axes d'amélioration sont toutefois identifiés :

- développer la communication institutionnelle et les échanges réguliers et formalisés entre acteurs de la politique RNT ;
- poursuivre la réflexion et des démarches engagées pour faire face à une certaine fragilité des équipes, en nombre comme en compétences ;
- renforcer le suivi opérationnel et l'harmonisation des pratiques ;
- affiner certains outils de gestion de crise.

Rapport à retrouver sur le site internet de l'IGEDD :

Evaluation de la mise en œuvre de la politique de prévention des risques naturels et technologiques en région Occitanie (Rapports publiés de l' IGEDD (developpement-durable.gouv.fr)







SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

PORTEFEUILLE DE SERVICES

Les services du portefeuille ont leur siège en Occitanie, mais de nombreux services ont des implantations sur l'ensemble du territoire de la France.

Services / Etablissements	Siège	Principales implantations	Remarques
1 DDT de l'Ariège	FOIX	FOIX	
2 DDTM du Gard	Nîmes	Nîmes, Alès, Villeneuve lez Avignon	
3 DDT de Haute-Garonne	Toulouse	Toulouse, Carbonne, Saint-Gaudens	
4 DDTM de l'Hérault	MONTPELLIER	Montpellier, Sète, Béziers	Inspection réalisée en avr. 2023
5 DDT du Lot	CAHORS	CAHORS, FIGEAC	
6 DDT des Hautes Pyrénées	TARBES	Tarbes, Lannemezan	Inspection réalisée en nov. 2023
7 DDT de Tarn-et-Garonne	Montauban	Montauban, Castelsarrasin	
8 DIR Sud-Ouest	Toulouse	Toulouse, Chaum, Carbonne (31), St-Paul de Jarrat, Foix, L'Hospitalet près l'Andorre, Garanou (09), Laissac, Baraqueville (12), Latour de Carol, Mont-Louis, Ille sur Tet (66), Auch, L'Isle Jourdain (32), Captieux (33), Séméac (65), Rosières, Montans, Castres (81)	
9 DREAL Occitanie	Toulouse	Toulouse, Colomiers (31), Montpellier (34), Foix (09), Cahors (46), Montauban (82), Albi (81), Tarbes (65), Nîmes (30), Mende (48), Carcassonne (11), Perpignan (66)	
10 CEREMA DTER Occitanie	Toulouse	Toulouse, Montpellier	
11 Parc national des Cévennes	FLORAC	Florac (48), Nîmes (30) et délégations dans 5 massifs et Causses	
12 Parc national des Pyrénées	TARBES	Tarbes, Val d'Azun, Cauterets, Luz St Sauveur, Gavarnie (65), Laruns, Bedous, Etsaut (64)	Programmé Janv.2024
		Aviation civile	
13 Direction de la technique et de l'innovation	Toulouse	Toulouse	Programmé Févr.2024
14 DSAC Sud	Toulouse	Toulouse	
15 SNA Sud	Toulouse	Toulouse	Inspection réalisée en mars 2023
16 ENAC (École nationale de l'aviation civile)	Toulouse	Toulouse, Muret (31), Castelnaudary, Carcassonne (11), Montpellier (34), Melun (77), Saint-Yan (71), Grenoble (38), Biscarosse (40)	

Météo France				
17 Direction de la Recherche et de l'enseignement supé- rieur (DESR)	Toulouse	Toulouse (31), Lannion (22), Grenoble (38), Ile de La Réunion		
18 Direction des systèmes d'information	Toulouse	Toulouse (31)		
19 Direction des systèmes d'observation		Toulouse (31), Brest (29), Trappes (78), Lille (59), Strasbourg (67), Lyon (69), Aix en Provence (13), Rennes (35), Grenoble (38)	Inspection réalisée en juin 2023	
20 Direction des opérations pour la Prévision	Toulouse	Toulouse (31), Saint-Mandé (94), Grenoble (38)		
21 Direction des services mé- téorologiques	Toulouse	Toulouse (31)	Programmé mai 2024	
22 Direction de la climatologie et des services climatiques	Toulouse	Toulouse (31)	Programmée 2 ^e semestre 2024	
Inspection prévue en 2024 Inspection réalisée en 2023				

INSPECTION DU MANAGEMENT ET DE L'ORGANISATION SST

5 INSPECTIONS

DDT 31 – DDTM 34 – DDT 65 –

SNA SUD – DIRECTION DES SYSTÈMES

D'OBSERVATION (MÉTÉO-FRANCE)

5 rapports

DDT 31 – DDTM 34 – DDT 65 –

SNA SUD – DIRECTION DES SYSTÈMES
D'OBSERVATION (MÉTÉO-FRANCE)

6 RELECTURES DE RAPPORT

FORMATION SPECIALISEE (EX. CHSCT)

Le nombre moyen de réunions de la Formation spécialisée (FS) dans un service est de trois par an. Compte-tenu des mouvements sociaux du début d'année, ce nombre a été inférieur en 2023. L'ISST se fixe pour objectif de participer au moins à une formation spécialisée par an dans chaque service.

En 2023, Danièle GAY a participé à 32 réunions de FS, dont 4 pour présenter les recommandations suite aux inspections (cf. liste des services inspectés ci-contre).

MISSIONS SPÉCIFIQUES DE CONSEIL

Danièle GAY est intervenue à la demande du parc national des Cévennes pour délivrer une formation de 1,5 jours à destination du Codir et des membres du CHSCT sur l'identification, l'évaluation et la prévention des RPS.

Elle intervient également ponctuellement à la demande des services soit pour l'assistance relative à l'évaluation des RPS, soit pour des conseils sur le traitement de situations particulières (agressions, sui-cides).

MISSIONS POUR LE RÉSEAU DES ISST

Danièle GAY est référente au sein du réseau des ISST pour les DIR.



Formation : Comprendre et Agir pour Prévenir les Risques Psychosociaux au Parc des Cévennes

L'inspection santé et sécurité au travail de 2022 a mis en évidence que la prévention des risques psychosociaux (RPS) est une priorité au Parc des Cévennes.

La direction a sollicité l'inspectrice pour délivrer une formation à destination du Codir et des membres du CHSCT afin de favoriser l'acquisition de compétences pour identifier, évaluer et agir pour prévenir les RPS. Une formation de deux jours a été mise en place.

L'objectif principal de cette formation fut de doter les participants des connaissances nécessaires pour reconnaître les RPS, identifier les personnes clés dans la prévention, savoir quand et comment aborder ces risques, et participer activement à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'action de prévention.

La formation a été divisée en plusieurs parties.

- 1. La première a offert une introduction à la prévention des RPS, incluant la définition des risques psychosociaux et l'identification des acteurs clés dans leur prévention.
- 2. La deuxième partie a abordé le cadre général de la prévention, en se basant sur les textes du code du travail, les indicateurs comme ceux de Gollac, et en détaillant les principales étapes de la démarche de prévention.
- 3. La troisième partie s'est concentrée sur l'identification et l'évaluation des RPS
- 4. La quatrième partie a permis d'explorer les outils et méthodes disponibles pour l'élaboration du plan d'actions de prévention.
- 5. La formation s'est terminée en envisageant les suites à donner au plan d'actions de prévention au Parc national des Cévennes.

En somme, la formation sur la prévention des RPS a offert aux participants les outils et connaissances nécessaires pour mieux comprendre, évaluer et agir sur ces risques, contribuant ainsi à un environnement de travail plus sain et productif au Parc des Cévennes.







Mission régionale d'autorité environnementale OCCITANIE

LES MEMBRES

PRÉSIDENTE Annie VIU

MEMBRES IGEDD

GEORGES DESCLAUX jusqu'au 10/08/2023

STÉPHANE PELAT

MARC TISSEIRE

PHILIPPE JUNQUET A/C 01/08/2023

CHRISTOPHE CONAN A/C 01/11/2023

MEMBRES ASSOCIÉS

PHILIPPE CHAMARET

YVES GOUISSET

HYDROGÉOLOGIE

MAYA LEROY jusqu'au 10/08/2023

JEAN-MICHEL SALLES

ECONOMIE DE L'ENVIRONNEMEN

JEAN-MICHEL SOUBEYROUX

CLIMATOLOGIE

BERTRAND SCHATZ A/C 15/09/2023

ACTIVITE 2023



Avis sur Plans / Programmes 93 en 2022



AVIS SUR PROJETS 95 en 2021



DÉCISIONS CAS / CAS PLANS/PROGRAMMES 308 en 2022

1,3 ETP IGEDD

La mission régionale d'Autorité environnementale (MRAe) est une autorité indépendante. Elle est composée de membres de l'IGEDD (de la MIGT et du siège) et de membres associés. Tous les membres sont désignés *intuitu personae* par le ministre chargé de l'environnement au regard de leurs compétences et de leur connaissance des enjeux environnementaux de la région concernée.

Pour exercer ses missions, la MRAe s'appuie sur un effectif de 22 agents qui apportent leur appui technique pour l'instruction et sont mis à disposition par la DREAL dans le cadre de la convention entre la DREAL et la MRAe signée le 27 octobre 2020. Les six membres de l'IGEDD ont consacré 293 jours à la MRAe Occitanie, soit 1,3 ETP (1,4 ETP en 2022) correspondant à 26 % de l'activité globale de la MIGT

La MRAe s'est réunie 22 fois en 2023 (en mixte présentiel et visioconférence). Ces modalités de travail, complétées par l'organisation d'une collégialité électronique pour les dossiers ne pouvant pas être débattus en séance, ainsi que par un fonctionnement par délégation pour les dossiers à enjeu faible.

La fin de la crise sanitaire a permis le retour à des rencontres en présentiel ainsi que l'organisation d'un séminaire en septembre sur la thématique du photovoltaïque, dans un contexte d'augmentation du nombre de dossiers sur les énergies renouvelables.

Les avis publiés sont le fruit d'un travail collectif entre la MRAe et le département Ae de la DREAL. Le fonctionnement adopté est fluide et robuste, il se fonde sur des échanges nourris sur des sujets techniques afin de construire des positions et postures partagées, pouvant se traduire par des éléments de doctrine, et également sur le fonctionnement et les modalités d'organisation.

Toutes les informations et l'actualité de la MRAe Occitanie ainsi que le rapport d'activité 2023 complet sont disponibles sur le site : http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/occitanie-r21.html

QUELQUES CHIFFRES ET FAITS MARQUANTS





plans & programmes concernent les PLU et PLUi









- La procédure d'avis conformes dans le cadre de cas par cas liés aux documents d'urbanisme qui a concerné 183 dossiers est désormais bien maîtrisée et son intérêt en termes de simplification est avéré.
- □ La MRAe a porté une attention particulière au volet compensation de la séquence ERC, en élargissant ses recommandations à d'autres thématiques que la biodiversité et les espèces protégées. En particulier, des recommandations visant à obtenir des propositions de mesures compensatoires pour les émissions de gaz à effet de serre et les impacts paysagers ont été introduites.
- Le développement des énergies renouvelables concerne essentiellement l'installation de photovoltaïque (53 projets PV, 10 projets éoliens et 4 d'hydroélectricité).
- □ La mobilité des agents de l'équipe de la DREAL s'est traduite par le départ du chef de service et du chef de département de l'autorité environnementale. La solidarité des agents et un dispositif d'intérim efficace ont permis de maintenir un niveau de service à la hauteur des enjeux.



Journée MRAe Occitanie – Port-La-Nouvelle

Pour la deuxième année, la MRAe Occitanie a organisé une journée de visite et d'échanges autour d'un thème avec ses membres et les équipes du département Ae de la DREAL. Après le photovoltaïque en 2022, les agents de Montpellier et Toulouse de la DREAL et une partie des membres de la MRAe se sont retrouvés le 7 septembre 2023 à Port-La-Nouvelle dans l'Aude, et plus précisément dans la réserve naturelle régionale de Sainte Lucie, au sein du Parc naturel régional de la Narbonnaise en méditerranée, pour évoquer le sujet des mesures compensatoires.





Une journée dans un paysage remarquable pour échapper au rythme soutenu de l'instruction et de la production des avis, et de prendre du recul en visualisant concrètement la portée (ou non) des recommandations qui peuvent être émises.

L'escapade audoise a permis de s'interroger sur la pertinence et l'efficacité des mesures compensatoires mises en œuvre suite à la construction de la plateforme nord du port de Port-la-Nouvelle, sur laquelle la MRAe a eu à se prononcer.

La petite équipe a été accueillie par M. Alain Bergé le directeur de la réserve, qui a présenté la réserve, le fondement des mesures compensatoires et le travail que ses équipes réalisent pour la gestion et le suivi de ces mesures. Chacun a pu apprécier le fruit de ce travail lors d'une balade sur les chemins de la réserve, sur un secteur où les gardes et les scientifiques œuvrent à la préservation d'espèces protégées, pour partie détruites lors des travaux d'extension du port et réintroduites dans ce lieu.

Après un pique-nique à l'ombre des pins, l'aprèsmidi a été consacrée à la visite du secteur sud de la réserve, maintenu en eau une partie de l'année pour retrouver les paysages des salins d'autrefois, et accueillir différentes espèces d'oiseaux migrateurs ou sédentaires.

Au-delà du plaisir de se retrouver pour partager des moments conviviaux, cette journée a été l'occasion de lancer un débat, toujours en cours, sur la pertinence et l'efficacité à grande échelle de mesures compensatoires valorisant des milieux naturels déjà existants, et voués à moyen terme à disparaître du fait du phénomène de submersion marine.



En savoir plus sur la réserve naturelle régionale de Sainte Lucie : https://www.parc-naturel-

narbonnaise.fr/decouvrir/sites-a-decouvrir/lelittoral/reserve-naturelle-sainte-lucie

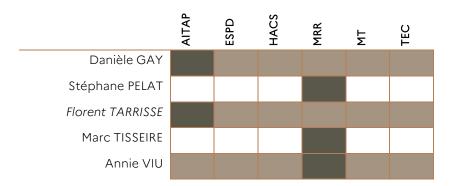
MISSIONS INTUITU PERSONAE

Les membres de la MIGT de Toulouse ont assuré en 2023 les fonctions suivantes :

Philippe JUNQUET	Président de la Commission intergouvernementale du Tunnel du SOMPORT Médiateur de l'hydroélectricité en Occitanie
Stéphane PELAT	Pilote du réseau des assitants.es et des gestionnaires de l'IGEDD
Annie	Membre du conseil d'administration de l'ENGEES
VIU	Présidente de la MRAe Occitanie

DOUBLE RATTACHEMENT

Conformément au nouveau statut de l'IGEDD, les membres de la MIGT de TOULOUSE bénéficient depuis le 1^{er} janvier 2022 d'un double rattachement à une section, permettant de couvrir un large panel de thématiques et ainsi enrichir les échanges.



Annexe

GLOSSAIRE

DIRECTIONS ET SERVICES

ACRONYME	SIGNIFICATION
AE	Autorisation environnemental
AITAP	Section Audits, inspections et trans-
	formation de l'action publique
CEDIP	Centre d'Evaluation de Documenta-
	tion et d'Innovation Pédagogiques
CEI	Centre d'entretien et d'intervention
CEREMA	Centre d'Études et d'Expertise sur les
	Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement
CGEDD	Conseil général de l'environnement et du développement durable
CVRH	Conseil scientifique régional du patri-
CVICI	moine naturel
DDI	Direction départementale interminis- térielle
DDT(M)	Direction départementale des terri-
	toires (et de la mer)
DGAC	Direction générale de l'aviation civile
DGALN	Direction générale de l'aménage- ment, du logement et de la nature
DIR SO	Direction interdépartementale des routes Sud-Ouest
DREAL	Direction régionale de l'environne-
DIVERVE	ment, de l'aménagement et du loge-
DRH	Direction des ressources humaines
DSAC	Direction de la sécurité de l'aviation civile
ENAC	Ecole nationale de l'aviation civile
ENGEES	Ecole nationale du génie de l'eau et
LINOLLS	de l'environnement de Strasbourg
ESPD	Section Études, synthèse, prospective et données
HACS	Section Habitat, aménagement et co-
	hésion sociale
IGEDD	Inspection générale de l'environne- ment et du développement durable
MIGT	Mission d'inspection générale territo- riale
MRR	Section Milieux, ressources et risques
MS3P	Mission de suivi personnalisé et des
	parcours professionnels (DRH)
MT	Section Mobilités et transport
SCHAPI	Service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inonda- tions
SNA	Service nationale de l'aviation
TEC	
TEC	Section Transition énergétique et cli- mat

VNF	Voie navigable de France
ACRONYME	SIGNIFICATION

CORPS ET GRADES

ACRONYME	SIGNIFICATION
AAE	Attaché administratif de l'Etat
AAHCE	Attaché administratif hors classe de l'Etat
AAM	Administrateur des affaires maritimes
AC	Administrateur civil
AUE	Architecte urbaniste de l'Etat
AUEC	Architecte urbaniste de l'Etat en chef
AUGE	Architecte urbaniste général de l'Etat
IAE	Ingénieur de l'agriculture et de l'envi- ronnement
IIM	Ingénieur de l'industrie et des mines
IM	Ingénieur des mines
IPEF	Ingénieur des ponts, des eaux et des forets
ICPEF	Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forets
IGPEF	Ingénieur général des ponts, des eaux et des forets
ISPV	Inspecteur de santé publique vétéri- naire
ITPE	Ingénieur des travaux publics de l'Etat
ITPEHC	Ingénieur des travaux publics de l'Etat hors classe
PNT	Personnel non titulaire

AUTRES SIGLES ET ACRONYMES

ACRONYME	SIGNIFICATION
ATPL	Airline Transport Pilot Licence: Licence de pilote de ligne
CHSCT	Comité hygiène sécurité et conditions de travail
CRTE	Contrat de relance et de transition écologique
CSATE	Conseil supérieur de l'appui territo- rial et de l'évaluation
DATE	Directeur(trice) de l'administration territoriale de l'Etat
DUERP	Document unique d'évaluation des risques professionnels
ENR	Energies renouvelables
EPF	Etablissement public foncier
ETP	Equivalent temps plein
FIDOR	Fiche d'orientation
HACS	Section Habitat, aménagement et co- hésion sociale
IEEAC	Ingénieur des études et de l'exploita- tion de l'aviation civile

ACRONYME	SIGNIFICATION
IGRH	Ingénieur général des ressources hu- maines
ISST	Inspecteur(trice) santé sécurité au travail
MASA	Ministère de l'agriculture et de la sou- veraineté alimentaire
MRAe	Mission régionale d'autorité environ- nementale
MTE	Ministère de la transition énergétique
MTECT	Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires
PCAET	Plan climat-air-énergie territorial
PNA	Position normale d'activité
SAGE	Schéma d'aménagement et de ges- tion de l'eau
SCoT	Schéma de cohérence territoriale
SG	Secrétaire général
ZGE	Zone de gouvernance des effectifs



Site internet de l'IGEDD : « Les rapports de l'inspection »